

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

## Avis publics

## COMMUNE DE THEDING

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA RÉVISION  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Par arrêté municipal n°78/2025 du 15 octobre 2025, le Maire de la Commune de THEDING a ordonné l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU). A cet effet, Mme Farida JACQUELIN est désignée en qualité de commissaire enquêtrice titulaire et Madame Audrey MUZZOLINI est désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante par Madame la Vice-Présidente du Tribunal Administratif de STRASBOURG.

L'enquête se déroulera à la mairie de THEDING **du lundi 10 novembre 2025 à 09h00 au vendredi 12 décembre 2025 inclus à 19h30**.

Le public sera reçu en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 étant précisé que la clôture de l'enquête est fixée au vendredi 12 décembre à 19h30.

La commissaire enquêtrice recevra le public :

- Lundi 10 novembre 2025 : de 10h à 12h en Mairie
- Mardi 25 novembre 2025 : de 10h - 12h en Mairie
- Jeudi 4 décembre 2025 : 14 h - 16 h en Mairie
- Vendredi 12 décembre 2025 : de 17h - 19h30 en Mairie

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse postale de la Mairie - 34, Rue Principale 57450 THEDING à l'attention de la commissaire enquêtrice, ou par mail à

[enquetepublique-plutheding@registredemat.fr](mailto:enquetepublique-plutheding@registredemat.fr)

ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse

<https://www.registredemat.fr/plu-theding>

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé

<https://www.registredemat.fr/plu-theding>

dans visibles par tous.

Le dossier sera également consultable sur le site de la commune :

<https://theding.fr/>

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice pourront être consultés en mairie ainsi que sur le site internet de la commune et en Préfecture pendant une durée d'un an. Le projet de révision du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

480513600

## COMMUNE DE GIVRYCOURT

## Avis d'enquête publique

Sur le projet d'élaboration de la carte communale Monsieur le Maire de la commune de Givrycourt informe la population qu'une enquête publique relative à l'élaboration de la carte communale se déroulera **du 08/12/2025 au 16/01/2026**.

Cette enquête a pour objet de permettre aux habitants de la commune et aux personnes intéressées de prendre connaissance du projet de carte communale et de formuler leurs observations.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie, aux heures d'ouverture habituelles, soit le lundi de 15h30 à 17h30 et le vendredi de 10h30 à 12h00 ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.registredemat.fr/givrycourtcartecommunale>

Un registre d'enquête sera également mis à disposition pour recueillir vos observations et remarques.

Celles-ci pourront également être transmises par courriel à l'adresse : [givrycourt@registredemat.fr](mailto:givrycourt@registredemat.fr)

Des permanences seront tenues par le commissaire enquêteur :

Le 08/12/2025 de 15h30 à 17h30.

Le 19/12/2025 de 10h30 à 12h00.

Le 16/01/2026 de 10h30 à 12h00.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés en mairie et sur le site internet de la commune.

Nous invitons vivement la population à participer à cette enquête et à faire part de ses avis.

Fait GIVRYCOURT, le 14/11/2025  
Jacques ZIMMERMANN  
Maire de Givrycourt.

480450100



## PREFET DE LA MOSELLE

## Direction de la coordination et de l'appui territorial

**Avis de consultation du public par voie électronique  
(article L.181-10-1 du code de l'environnement)  
Installations classées pour la protection de l'environnement**

**Demande d'autorisation environnementale  
présentée par la société Sablières Longevilloises à Longeville-Lès-Saint-Avold**

Une consultation du public par voie électronique est organisée **du 8 décembre 2025 au 8 mars 2026 inclus (3 mois)**, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Sablières Longevilloises pour son projet d'extension et de prolongation de l'exploitation d'une carrière de sable sur la commune de Longeville-Lès-Saint-Avold.

Cette activité relève du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 2510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Le projet est soumis à évaluation environnementale.

Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Frédéric Guériot, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Alain Lintz, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant par décision de désignation n°E25000043/67 du 30 mai 2025.

Durant la période de consultation, le public pourra :

- prendre connaissance des pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale sur le site internet dédié à cette consultation :

<https://www.democratie-active.fr/sabliereslongevilloises/>

En cours de consultation, s'ajouteront au dossier les avis réglementairement requis, dont l'avis de la MRAE, les informations complémentaires et réponses éventuelles du pétitionnaire, les observations et propositions du public publiées par le commissaire enquêteur,

- formuler ses observations et propositions :

\*sur le site internet :

<https://www.democratie-active.fr/sabliereslongevilloises/> ou à l'adresse dédiée au dépôt des contributions :

[sabliereslongevilloises@democratie-active.fr](mailto:sabliereslongevilloises@democratie-active.fr)

- \*par mail, à Monsieur Frédéric Guériot, désigné en qualité de commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

[enquetepubliquesablieres@gmail.com](mailto:enquetepubliquesablieres@gmail.com)

- \*par courrier, à la préfecture de la Moselle, 9 place Jean-Marie Rausch, 57034 Metz cedex

- \*sur le registre dédié lors des permanences du commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Longeville-Lès Saint-Avold, 25B rue des Alliés, où un exemplaire du dossier papier sera déposé durant la période de consultation, les :

- 9 janvier 2026 de 14h à 17h

- 11 février 2026 de 14h à 17h

Le dossier papier pourra également être consulté, sur prise de rendez-vous au préalable par courriel à : [pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr), dès l'ouverture de la consultation du public, et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la fin de la consultation, auprès du préfet de la Moselle, bureau des enquêtes publiques et de l'environnement - place Jean-Marie Rausch - 57034 Metz cedex 1, aux heures d'ouverture de la préfecture.

Deux réunions publiques seront organisées, en présence du commissaire-enquêteur et du pétitionnaire, à la salle Saint Martin, 1 rue de l'Abbé Rapine à Longeville-Lès-Saint-Avold, le :

- 15 décembre 2025 à 19h

- 2 mars 2026 à 19h

Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de la responsable du projet à l'adresse suivante : Sablières Longevilloises - 4 route de la Sablière, 57740 Longeville-Lès-Saint-Avold - contact : Madame Sarah Laporte - [sab-longevilloises@orange.fr](mailto:sab-longevilloises@orange.fr) - tél : 07 70 57 77.

Toute personne pourra prendre connaissance, sur le site internet dédié à la consultation, du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet de la Moselle statuera, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation. La décision sera une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus, après avis éventuel du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

480147300

## Marchés publics et privés

## Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

## Avis d'Appel Public à la Concurrence

**Prestations d'exploitation, de débardage et de façonnage de stères en forêt communale de SARRALBE pour la campagne 2026**

**1 - Identification de la Collectivité qui passe le marché :**  
Commune de SARRALBE  
1 Place de la République  
57430 SARRALBE

**2 - Personne responsable du marché :**

Monsieur le Maire de la Commune de SARRALBE.  
La personne en charge de l'exécution et du suivi technique du marché : M. Romain BEHR, Responsable du Service Technique de la ville de SARRALBE, en charge de l'exécution et du suivi administratif du marché.

**3 - Objet du marché :**

Les prestations du présent marché portent sur l'exploitation, le débardage et le façonnage des stères en forêt communale de SARRALBE pour la campagne 2026.

Les prestations sont constituées de 3 lots listés ci-après :

Lot 1 : Exploitation de bois d'œuvre, de bois d'industrie en long et câble

Lot 2 : Débardage

Lot 3 : Façonnage de stères

Les délais d'exécution figurent à l'article 2.3 du CCAP.

**4 - Mode de passation choisi :**

Marché à procédure adaptée MAPA (passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique).

L'attribution se fera selon les critères pondérés énoncés à l'article 4.2 du règlement de consultation.

**5 - Retrait et dépôt des candidatures et des offres :**

Les dossiers sont à télécharger et à déposer sur la plateforme de dématérialisation suivante : <http://synapse-entreprises.com>

**6 - Date limite de réception des candidatures :**

La date et heure limites de réception des dossiers sont fixés au mercredi 10 décembre 2025 à 12h00.

**7 - Renseignements :**

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

M. Romain BEHR - Service Technique : 03 87 97 30 30 - [service-technique@ville-sarralbe.fr](mailto:service-technique@ville-sarralbe.fr)

M. Axel SEEBERT - ONF - 06 16 30 73 30 - [axel.seebert@onf.fr](mailto:axel.seebert@onf.fr)

DATE DE MISE EN LIGNE DE LA PUBLICATION : le 19 novembre 2025

480291500

## Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SARREGUEMINES CONFLUENCES

## Avis rectificatif du 18/11/25

**M. Roland ROTH - Président**

**99 rue du Maréchal Foch**

**BP 80805**

**57208 SARREGUEMINES CEDEX**

**Tél : 03 87 28 30 30**

**mél : correspondre@aws-france.com**

**web : <http://www.agglo-sarreguemines.fr>**

**Objet : Travaux d'assainissement rue de Canal à Sarralbe**

**Remise des offres :**

au lieu de : 15/12/25 à 12h00 au plus tard.

lire : 19/12/25 à 12h00 au plus tard.

**Date limite :**

au lieu de : 15/12/25

lire : 19/12/25

**Date limite :**

au lieu de : 15/12/25

lire : 19/12/25

**Pour retrouver cet avis intégral, allez sur** <http://www.agglo-sarreguemines.fr>

480088700

déclaration n° 098-2017 du 11 juillet 2017

## Journées d'expertises gratuites et confidentielles

## BIJOUX - MONTRES - MONNAIES - OBJETS D'ART

Venez faire expertiser vos objets par nos experts.

Sans rendez-vous, présentez-vous directement à l'adresse indiquée.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Charlotte PECHOUX - [cp.expertises@gmail.com](mailto:cp.expertises@gmail.com)

## STRASBOURG

Lundi 17 novembre de 10h à 18h

## LÉONOR Hôtel

11 Rue de la Nuée-Bleue, 67000 Strasbourg  
(Parking public en face de l'hôtel et Opéra Broglie)

224, rue Paradis 13006 Marseille - 16, rue de la